

Description du passage à niveau

Pour plus d'informations, consulter la note d'accompagnement «Diagnostic de sécurité de passages à niveau »

Document de diagnostic de sécurité des passages à niveau (PN)

Grille d'Evaluation et Pistes d'Actions

Inscrit au PSN Oui Non

PN n° 1



Commune : Vignats / Département n° Calvados

Route ou voie : Route départementale 148

Ligne ferroviaire, nom et n° 430000 Ligne du Mans à Mézidon

Date 25/05/2022 / Heures 09 h 30

Classement : Cat 1 Cat 2 Cat 3 Cat 4 Cat 2 bis

Caractéristiques		Caractéristiques		Caractéristiques		Caractéristiques	
Voie routière :	Route départementale 148	Ligne ferroviaire :	430000	PN n°	1	PK :	113+0518
Nbre de voies	2	Ligne du Mans à Mézidon		En agglomération			Non
Trafic moy. / jour	14/3/16 989	Nbre de voies ferrées	1	Type de PN	Privé véhicules avec barrières		
Part de poids lourds (%)	13	Nbre de trains moy. / jour	2	Largeur chaussée au PN (m)			8 m
Vitesse réglementaire km/h	50km/h	Période d'exploitation (horaires de début et de fin)		Longueur du PN entre barrières (m)			7 m
Vitesse pratiquée km/h	35km/h	Vitesse limite de ligne au PN km/h	30	Angle voie ferrée / route (degrés)			90 °
Pt singulier à proximité	oui	Ligne électrifiée	Oui Non	Profil difficile			Non
Distance de visibilité sur le feu de droite du PN (m)	sens 1 200 sens 2 30	Moment	1 978	Fermetures prolongées (gare à proximité...)	oui		
Présence piétons	non	Collisions et heurts Sur les 10 dernières années		Commentaires : 3 heurts sur les installations du PN 94 LMM. (Juillet 2012. Juin et octobre 2016) A2a présent Délais allongé en raison de la présence à proximité du PN94 ligne Mezidon / Le Mans			
Cyclistes	non	Nbre de collisions avec un train	0				
Bus, autocars	non	Nbre de heurts sur installations	0				
Transpt except. Ou gros engins agric.	oui	Nbre de tués	0				
Voie orientée est-ouest (soleil rasant)	oui	Nbre de collisions et heurts de nuit	0				

Environnement	Nature de l'environnement autour du PN :		Rase campagne	
	Description : Carrefour en T avec sur la voie adjacente l'accès aux carrières de VIGNATS et un fort trafic PL			
Activités à proximité du PN	non	Projets en cours pouvant impacter le PN :	non	si « oui », listez :
Panneaux publicitaires	non			
Si urbain, éclairage public	non			
Commentaires :				



Grille d'évaluation PN routier

Pour plus d'informations, consulter la note d'accompagnement « Diagnostic de sécurité de passages à niveau »

Pistes d'actions

Pour plus d'informations, consulter la note d'accompagnement « Diagnostic de sécurité de passages à niveau »

Inspection		Inspection					Inspection			Inspection			Actions		Actions					Validation			Validation		
Questions		Sens 1 vers : VIGNATS vers NECY			Sens 2 vers : NECY vers VIGNATS			Commentaires					Pistes d'actions						Suite donnée								
PN 1 - 430000 113+0518		Oui	Non	NC	Oui	Non	NC	Si réponse « non », décrivez le défaut					les numéroter si plusieurs pistes pour la validation						1 – piste d'action retenue 2 – date estimée de réalisation de la piste d'action retenue 3 – le(s) gestionnaire(s) qui prend en charge la réalisation de l'action retenue s'identifie par R (routier) et / ou F (ferroviaire)								
																			1			2			3		
GÉOMÉTRIE	I1 : Les caractéristiques géométriques du passage à niveau permettent un bon franchissement pour tous les types de véhicules	X			X																						
	I2 : Le passage à niveau est suffisamment éloigné de tout point singulier (carrefour, tourne à gauche, virage serré, rétrécissement de chaussée, etc.)		X		X			Sens 1 : PN 94 à 19,50m après le PN 1. Sens 2 : Carrefour à proximité après le PN 1 (accès aux carrières VIGNATS).					Aucune. Une coordination de feux de carrefour est présente et fonctionne le jour du diagnostic.														
	I3 : Si un point singulier existe, son mode de gestion permet d'éviter que des véhicules se retrouvent bloqués au niveau du PN	X			X			Gestion par feux de carrefour coordonnés avec le PN 1.																			
VISIBILITÉ	II1 : La visibilité en approche ⁽¹⁾ sur le PN est correcte : à la vitesse réglementaire, la distance de visibilité sur le feu de droite ou la Croix de St André est supérieure à la distance d'arrêt ⁽²⁾	X			X			Sens 2 : Vitesses pratiquées inférieure à la vitesse maximale autorisée dû notamment à la configuration du profil en long (virage prononcé à proximité)					Aucune. La visibilité sur le feu de gauche est correcte.														
	II2 : La signalisation avancée annonçant le PN est réglementaire et bien visible sur toutes les voies en approche	X			X																						
	II3 : La signalisation de position annonçant le PN est réglementaire et bien visible sur toutes les voies en approche	X			X																						
LISIBILITÉ	III1 : Le type et le mode d'exploitation de la route sont compatibles avec une bonne perception du passage à niveau pour l'utilisateur (pas d'effet de surprise)	X			X																						
	III2 : La signalisation verticale et les barrières sont facilement identifiables de jour comme de nuit (pas de pollution visuelle)	X			X																						
	III3 : La perception des feux R24, du platelage du passage à niveau, des barrières en cours de fermeture permettent de bien situer l'endroit où l'utilisateur doit s'arrêter		X			X		Pas de ligne d'effet de feu					Marquer la ligne d'effet de feu						Mandater une entreprise pour la réalisation des marquages			Avant fin 2022			R		
	III4 : De nuit, le passage à niveau (feux et barrières notamment) est perceptible malgré les feux des autres véhicules	X			X																						
MODES ACTIFS	IV1 : Les aménagements prennent en compte la circulation des vélos et piétons, l'accessibilité est développée au maximum pour les personnes à mobilité réduite			X			X																				
	IV2 : Le guidage des piétons vers le PN et la perception de l'endroit où ils peuvent traverser la voie ferrée est suffisant (y compris dissuasion des cheminements interdits)			X			X																				
	IV3 : En cas de proximité d'une gare, le cheminement des piétons le long de la voie ferrée est dissuadé et il existe un cheminement satisfaisant			X				X																			
AUTRE	V : En cas de fermeture prolongée, le passage en chicane est dissuadé par l'aménagement et les équipements du passage à niveau	X			X																						

NC : Non concerné (1) la voie concernée est la voie routière principale, voie qui coupe la voie ferrée (2) voir rapport « Proposition pour le diagnostic de sécurité de passages à niveau » partie 2.2.1 et 2.5

Annexe technique n°1	Compléments techniques		Évaluation	Pistes d'actions	
	Sujet :	Lignes d'effet de feu		Thème	Question(s)
				IISR	
	PN n°	PN 1 - 430000	Commune :	Vignats	N° ligne 430000
					date : 25/05/2022

Conseil Départemental du CALVADOS

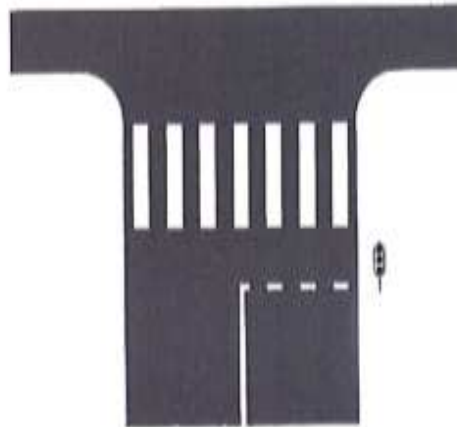
Mise en place de part et d'autre du PN de lignes d'effet de feu

C. - Ligne d'effet des feux de circulation

La ligne transversale est de type T2 et de largeur égale à 15 cm. Elle ne s'étend que sur les voies affectées à la circulation des véhicules auxquels s'adressent les signaux lumineux tricolores ou les signaux R24 des passages à niveau.

Elle est tracée lorsque les véhicules doivent s'arrêter en amont des signaux ou en amont d'un passage pour piétons s'il existe.

Pour la création d'un sas pour les cyclistes, elle est implantée conformément à l'article 118-1 ci-après.



Ligne discontinue à positionner entre 1 m / 1,50 m avant le feu R24.

Toutes lignes de 15 cm de large.

Ligne continue de 3 à 5 m au centre de la chaussée.

Ligne discontinue de 50 cm de long espacée de 50 cm.

Annexe photos	Photos / plans / schémas			
	Sujet :	Ligne d'effet de feu		
	n°1	PN n° PN 1 - 430000	Commune : Vignats	N° ligne 430000 date : 25/05/2022

Conseil Départemental du CALVADOS
Mise en place de part et d'autre du PN de lignes d'effet de feu selon Annexe Technique

Côté VIGNATS Avant :



Après :



Côté NECY Avant :



Après :

